

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Pays Carcassonnais Jeudi 19 juin 2025 – Cabrespine

Présents avec pouvoir de vote : (27 personnes)

1. Madame ARTAUZOUL Béatrice - Association Le Chat Barré
2. Madame BOUR Marie-Hélène – Mairie de Salsigne
3. Madame DELRIEU Françoise – Mairie de Villalier
4. Madame DIRAT-SALES Claude – France – Mairie de Cabrespine
5. Madame FACHIN Marion – Fédération CUMA de l'Aude
6. Madame FERRIOL Marie-Chantal – Conservatrice objets d'art et antiquités
7. Madame GIRAudeau Laure – Mairie de Pradelles Cabardès
8. Madame RIVEL Tamara – Présidente Pays Carcassonnais
9. Madame SAGNES Sylvie – Ethnopôle GARAE
10. Madame THOMAS Dominique – Atelier Terre d'Empreinte
11. Monsieur BOUISSET Jean-Pierre – CDC Montagne Noire
12. Monsieur CANO Stéphane – ATOMES Productions
13. Monsieur CLERGUE Philippe – Mairie de Cabrespine
14. Monsieur COSTE Alain – Région Occitanie
15. Monsieur COUSSEAU Rodolphe – Confrérie des Truifaires de Vilanova de Menerbès
16. Monsieur BALDY Bertrand – Chambre des Commerces et d'industrie de l'Aude
17. Monsieur DURAND André – Moulin à Papier de Brousses et Villaret
18. Monsieur GARDEY DE SOOS Benoît – Domaine de Russol
19. Monsieur GAY Antoine – Mairie de Monze
20. Monsieur GROJEAN Xavier – Gîte Le Mas de l'Ecluse
21. Monsieur GROS Eric – Mairie de Pradelles Cabardès
22. Monsieur JEAN Jean-Michel – Mairie de Sallèles Cabardès
23. Monsieur JORDAN Edouard – Représentant député de l'Aude
24. Monsieur MARTIN Jean-Michel – Chambre des Métiers de l'Aude
25. Monsieur PUJOL André – Mairie de Villarzel Cabardès
26. Monsieur RAMON Philippe – AEC / René Nelli
27. Monsieur YAGUES Bernard – Mairie de Rieux Minervois

Excusés avec pouvoir : (29 personnes)

28. Madame ARNAUD Magali - Mairie de Villar en Val
29. Madame CASTAN Delphine - Mairie de Caunes Minervois
30. Madame DARSON BERETTA Nadine - ADT de l'Aude
31. Madame ESCUELA Martine - Mairie de Serviès-en-Val
32. Madame JOURDA Gisèle - Sénatrice de l'Aude
33. Madame NEDELEC Stéphanie - Sudfrance.fr
34. Madame PEANY Christine - Maire de Puichéric
35. Madame PONEL Annie - Violette de Toulouse
36. Madame POUDOU Martine - Association Jade & Tarzan
37. Monsieur AVEROUX Jean Christophe - SARL Agence Averoux
38. Monsieur BARBASTE Louis Paul - SAS Barbaste - Petit Train
39. Monsieur BARTHAS Stéphane - Mairie de Salsigne
40. Monsieur BARTHES Christophe - Député de l'Aude
41. Monsieur BONNAFOUS Robert
42. Monsieur CASSIGNOL Jean-Marie - USCA Union de Coopérative FONCALIEU
43. Monsieur DETREY Jean Marie - Les Estivales de la Malepère
44. Monsieur DEZARNAUD Marc - Vignerons du triangle D'Or
45. Monsieur DHOMPS Fabrice - Mairie de Comigne
46. Monsieur FERRAND Julien - EARL LE PASTISSIE
47. Monsieur GIACOMEL Bruno - Mairie de Villemoustausou
48. Monsieur GINIES Alain - Mairie de Villeneuve Minervois
49. Monsieur LECINA Thierry - Mairie de Palaja
50. Monsieur PECH Jean-Claude - Mairie de La Tourette Cabardès
51. Monsieur PISTRE Jean-Claude - Mairie d'Arzens
52. Monsieur RUFFEL Henri - Mairie de Rustiques
53. Monsieur SIDOBRE Bernard - FNATH GRAND SUD / Section Carcassonne
54. Monsieur VANDERWAEREN Michel - Chambres d'Hôtes L'Epicierie
55. Monsieur VERA Pierre - Chambre des Métiers
56. Monsieur ZOCCARATO Michel - Mairie de Villalier

56/123 adhérents

Le quorum n'étant pas atteint et conformément à nos statuts, la séance est déclarée ouverte à 18h00 au lieu de 17h30.

Présents sans pouvoir de vote : (4 personnes)

1. Madame Céline MARAIRE : Pays Carcassonnais
2. Madame Florence CROUZAT : Carcassonne Agglo
3. Madame Nathalie HUZÉ : Commissaire aux comptes
4. Madame Valérie LAFON : Pays Carcassonnais

Excusés sans pouvoir : (16 personnes)

5. Madame Armelle LANDAIS - Odyssée Tressage
6. Madame COSTEDOAT-LAMARQUE - Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Aude
7. Madame Françoise MOREAU - Château de Paulignan
8. Madame Marie-Françoise ROBERT : Expert-comptable
9. Madame Sylvie VILAS – Région Occitanie
10. Monsieur BELTRAN - Marcou Habitat
11. Monsieur Daniel ICHÉ - Mission Locale d'Ouest Audois
12. Monsieur Denis JANAUD - Habitat Audois
13. Monsieur Éric MENASSI - Mairie de Trèbes
14. Monsieur Jean-Pierre MUNICH - Mission Locale d'Ouest Audois
15. Monsieur Ludovic BARLAUD - Mairie de Caunes Minervois
16. Monsieur Philippe FAU - Mairie de Pezens
17. Monsieur Régis BANQUET - Carcassonne Agglo
18. Monsieur Thierry BONNIER - Préfet de l'Aude
19. Monsieur Thierry DENIAU - UMIH
20. Monsieur Thomas CANAZZI - Association L'Eau Vive

Ordre du Jour :

1. Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 juillet 2024
2. Rapport d'activités 2024
3. Rapport financier 2024
4. Vote des cotisations et du budget prévisionnel 2025
5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion » du GAL 2023-2027 pour les années 2023 - 2024 et 2025
6. Questions diverses

Rapport moral de la Présidente Madame Tamara RIVEL

L'année 2024 a été une année charnière avec la fin de paiement des dossiers sur le programme 2014-2023 (et vous verrez dans le rapport d'activités que nous vous avons bien utilisé l'enveloppe européenne !) et sur le conventionnement avec la Région sur le nouveau programme LEADER 2023-2027, conventionnement qui a demandé beaucoup de travail pour harmoniser nos fiches actions avec tous les autres GAL régionaux.

Nous avons pu programmer nos premiers dossiers en septembre 2024 avec 2 dossiers : 1 du GARAE sur le travail de Louis Guiraud, qui a participé aux fouilles du cimetière wisigothique de Villarzel Cabardès, 1 pour l'animation-gestion du GAL et 1 en tout début 2025 avec EASY Vélo Carcassonne, nouveau prestataire touristique sur Villegly.

Je remercie bien vivement les membres du Comité technique et du Comité de programmation qui répondent toujours présents à nos sollicitations.

Et je voudrais rendre hommage à Michel Yvon, membre du Comité et Administrateur depuis plus de 15 ans, qui nous a quittés le mois dernier. C'était une belle personne qui brillait par sa bienveillance, son engagement, sa générosité et son sens de l'écoute.

Il nous a beaucoup apporté et nous ne l'oublierons pas, mais Michel aurait voulu que nous restions dans la bonne humeur, alors projetons-nous dans l'avenir avec confiance et enthousiasme.

1. Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 juillet 2025

Madame la Présidente demande aux membres présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le procès-verbal du 02 juillet 2025.

Avis des membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale : Aucune remarque à formuler, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2024 :

- **3 Comités techniques « COTEC »** (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE) pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG.
- **3 Comités de Programmation « COPROG »** constitués de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier l'absentéisme) donnant en 1er lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le quorum a toujours été respecté, quorum essentiel pour la bonne marche du programme.
- **40 personnes** reçues pour la découverte de leur projet et pour l'explication du programme LEADER 2023-2027 du Pays Carcassonnais.

PROGRAMME LEADER 2014-2023

14 projets payés en 2024 :

- **Création d'un atelier d'artisan verrier d'art / Mairie de Rustiques**
Montant du projet : 65 254.56 €
Europe LEADER : 41 762.88 € / Auto-financement : 23 491.68 €
- **Augmentation et amélioration de l'accueil / Le Théâtre dans les Vignes**
Montant du projet : 125 235.80 €
Europe LEADER : 80 150.64 € / Département : 8 538 € / Carcassonne Agglo : 10 000 € / Mairie de Couffoulens : 1 500 € / Auto-financement : 25 047.16 €
- **Création d'un gîte 4 épis : La Maison du Vigneron / Monsieur Bart VERHEYLEWEGHEN**
Montant du projet : 62 922.21 €
Europe LEADER : 39 063.02 € / Carcassonne Agglo : 9 765.76 € / Auto-financement : 14 093.43 €
- **Création d'une œuvre artistique urbaine / Les Vignobles de Carsac**
Montant du projet : 62 487.50 €
Europe LEADER : 39 992 € / Carcassonne Agglo : 9 998 € / Auto-financement : 12 497.50 €
- **Création d'un gîte 4 épis : Le Mas de l'Ecluse / Monsieur et Madame GROJEAN**
Montant du projet : 419 922.13 €
Europe LEADER : 150 000 € / Région Occitanie : 41 547 € / Carcassonne Agglo : 10 000 € / Auto-financement : 218 375.13€
- **Mise en lumière architecturale de l'église / Mairie de Roquefère**
Montant du projet : 78 313.38 €
Europe LEADER : 50 120.56 € / Auto-financement : 28 192.82 €
- **Création d'un gîte 4 épis atypique sur un ancien site industriel : La Maison de Grambaud / Monsieur Jean Michel MILLET**
Montant du projet : 207 401.06 €
Europe LEADER : 114 040.76 € / Région Occitanie : 18 617.19 € / Carcassonne Agglo : 9 893 € / Auto-financement : 64 850.11€
- **Création d'un village jardin à Fontiers Cabardès, perle de la Montagne Noire / Mairie de Fontiers Cabardès**
Montant du projet : 73 362.81 €
Europe LEADER : 46 952.19 € / Auto-financement : 26 410.62 €
- **Plan marketing / Office de Tourisme de la Montagne Noire**
Montant du projet : 28 437.70 €
Europe LEADER : 17 719.60 € / Auto-financement : 10 718.10 €
- **Plan de communication / Cellier Luran Cabaret**
Montant du projet : 62 496.59 €
Europe LEADER : 39 997.80 € / Carcassonne Agglo : 9 999.45 € / Auto-financement : 12 499.34 €
- **Valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle / Office de Tourisme de Carcassonne**
Montant du projet : 8 220 €
Europe LEADER : 5 260.80 € / Auto-financement : 2 959.20 €
- **Plan de communication / Domaine de Cabrol**
Montant du projet : 38 164.54 €
Europe LEADER : 24 137.22 € / Carcassonne Agglo : 6 394.33 € / Auto-financement : 7 632.99 €
- **Projet de coopération inter-Gal : Canalathlon / Office de Tourisme de la Montagne Noire**
Montant du projet : 36 742.75 €
Europe LEADER : 29 394.20 € / Auto-financement : 7 348.55 €
- **Recrutement de nouveaux hébergements labellisés et montée en gamme de l'offre existante / Gîtes de France**
Montant du projet : 22 632.43 €
Europe LEADER : 14 484.68 € / Carcassonne Agglo : 2 414.12 € / CDC Montagne Noire : 1 207.05 € / Auto-financement : 4 526.58€
- **Animation Gestion programme LEADER 2014-2023 / Gal du Carcassonnais**
Montant du projet : 75 716.54 €
Europe LEADER : 60 573.23 € / Région Occitanie : 7 571.65 € / Auto-financement : 7 571.66 €

Maquette financière : Total des projets sur l'ensemble du programme 2014-2023

		Montant des projets	Montant LEADER	Montant Région	Montant Département	Autres co/financeurs (SYADEN/DIRREC TE/DETR/DRAC/ MAIRIE)	Auto-financement Public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-financement	SOLDE RESTANT
FA1	Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants	1 521 257,94 €	889 337,65 €	46 237,00 €	67 470,74 €	74 078,00 €	46 745,64 €	79 614,68 €	11 869,47 €	305 585,17 €	9 150,41 €
FA2	Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agrotouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais	1 878 599,45 €	762 004,39 €	164 057,36 €	10 000,00 €	202 470,74 €	11 603,42 €	139 421,92 €	1 294,12 €	578 747,50 €	13 765,53 €
FA3	Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FA4	Faire connaître en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs	926 588,39 €	571 732,88 €	34 605,58 €	6 000,00 €	1 500,00 €	27 379,68 €	70 947,63 €	13 943,73 €	200 512,52 €	480,69 €
FA5	Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur	57 368,53 €	44 663,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 704,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 836,14 €
FA6	Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité	998 968,94 €	799 162,77 €	99 896,48 €	0,00 €	0,00 €	99 900,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47,00 €
	TOTAL	5 382 783,25 €	3 066 901,23 €	344 796,42 €	83 470,74 €	278 048,74 €	198 334,43 €	289 984,23 €	27 107,32 €	1 084 845,19 €	27 279,77 €

😊 Sur l'ensemble du programme 2014-2023, nous aurons atteint nos objectifs à hauteur de **99,12 %** de l'enveloppe initiale, avec **3 066 901,23 € de LEADER** qui ont été déployés sur le territoire. 😊

Les membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale n'ont aucune remarque à formuler. Ils tiennent à rappeler que l'apport financier amené par le LEADER est un vrai levier et qu'il permet la réalisation de projets qualitatifs sur le territoire, et félicitent l'ensemble du travail effectué sur cette programmation.

PROGRAMME LEADER 2023-2027

Nous sommes conventionnés depuis le **19 juillet 2024** et suite à l'ouverture de la plateforme EUROPAC début septembre, nous avons déjà déposé DEUX dossiers.

3 fiches-actions à destination des porteurs de projet :

- N°1 : Développer une offre touristique structurante en lien avec l'identité particulière du Carcassonnais : 553 461 € FEADER
- N°2 : Dynamiser les villages et leurs centres pour renouveler leur attractivité : 419 288 € FEADER
- N°3 : Promouvoir les circuits courts et l'expérimentation dans la viticulture et l'agriculture : 251 573 € FEADER

Maquette financière pour l'ensemble du programme 2023-2027

Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)		Total des paiements prévus sur 2023-2027			%
			Feader	Total contrepartie publique nationale	Total du cofinancement (Feader + contrepartie nationale)	
19.2	1	Développer une offre touristique structurante en lien avec l'identité particulière du Carcassonnais	553 461,00 €	138 365 €	691 826 €	33,00%
19.2	2	Requalifier les villages et leurs centres pour renouveler leur activité	419 288,00 €	104 822 €	524 110 €	25,00%
19.2	3	Promouvoir les circuits courts et l'expérimentation dans la viticulture et l'agriculture	251 573,00 €	62 893 €	314 466 €	15,00%
19.3 (coopération)	4	Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur	33 543,00 €	8 386 €	41 929 €	2,00%
19.4 (animation GAL)	5	Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité	419 288,00 €	104 822 €	524 110 €	25,00%
	TOTAL		1 677 153 €	419 288 €	2 096 441 €	100,00%

2 projets votés en opportunité en 2024 – Programme Leader 2023-2027 :

- **Valoriser le cimetière wisigothique de Villarzels Cabardès en mémorisant le travail de fouilles des archéologues / Ethnopôle GARAE :**

Montant du projet : 11 287,27 €

LEADER : 7 223,85 € / Carcassonne Agglo : 1 805,96 € / Auto-financement : 2 257,45 €

- **Animation - Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2023-2024 :**

Montant du projet : 135 606,24 €

LEADER : 108 484,99 € / Auto-financement : 27 121,25 €

Autres actions :

Partenariat avec VINCI Autoroutes pour le 14 juillet :

Pour la **17^{ème} année** consécutive, artisans, producteurs, commerçants, artistes, associations du Pays Carcassonnais ont animé l'aire d'autoroute « le Belvédère d'Auriac » le 14 juillet de 11h à 23h00 permettant ainsi à plus de 1000 personnes d'attendre avec sérénité ET dans la joie et la bonne humeur, l'embarquement de la Cité de Carcassonne. Ce sera pour nous la dernière année, la manifestation étant reprise par le Grand Carcassonne en 2025.

Coopération inter-GAL autour du Canal du Midi : Une exposition qui voyage sur le territoire :

Une exposition qui voyage sur le territoire : Promaude, CIS Lamourelle, Office de Tourisme de Carcassonne, Grains d'Art, Agence Départementale du Tourisme **Pensez, vous aussi, à la réserver ! ☺**

Réalisation d'émissions « coups de cœur touristiques en Pays Carcassonnais » avec la radio RCF Pays d'Aude : les invités étaient : Sudfrance.fr avec MERCOL Karine, CCI de l'Aude avec BRONQUART Carole, L'UMIH avec DENIAUX Thierry, L'Agence de voyage Audétoir avec LE FLOCH Pascale, l'Association Montolieu Village du Livre avec FERRADINI Gaëlle, Maison de Truffe d'Occitanie avec ESTEBAN Emmanuelle, Mairie de Caunes Minervois avec CASTAN Delphine, Mairie de Roquefère avec BELS Francis, Service Leader Région Occitanie avec THIVEAUD Amélie et la conservatrice des objets d'arts et antiquités FERRIOL Marie-Chantal.

Nous avons aussi :

Rempli notre mission de communication :

- 1 site internet avec 7 lettres d'informations en 2024
- 1 communication « grand public » avec les calendriers 2024 envoyés à tous les membres du Pays.
- 1 page Facebook « Pays de Carcassonne, terre de séjour » avec 16 983 fans en 2024
- 1 page Twitter : « Pays de Carcassonne » avec 2 900 abonnés en 2024
- 1 page Instagram « Paysdecarcassonne » : avec 2 097 abonnés en 2024
- Présence sur « Google My Business » : 3 700 personnes qui nous ont trouvés par ce biais et 91 personnes qui ont visité votre site Web.

Les membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale n'ont aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2024 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2024

La parole est à Madame Marie-Françoise ROBERT, expert-comptable, et à Madame Nathalie HUZÉ, Commissaire aux comptes pour le bilan 2024.

En résumé :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'activité de l'association a été la suivante :

Les produits d'exploitation (subventions, cotisations) se sont élevés à 120 504 €, contre 179 939 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 59 435 €.

Parallèlement, les frais généraux se sont élevés à 197 653 € contre 192 357 € au titre de l'exercice précédent soit une hausse de 5 296 €.

Ils comprennent :

- Les achats et charges externes pour un montant de 42 833 € contre 40 532 € en 2023.
- Les impôts et taxes : contribution à la formation professionnelle pour 2 321 € contre 2 295 € en 2023.
- Les salaires et traitements pour 106 109 € contre 105 513 € en 2023.
- Les charges sociales pour 45 374 € contre 43 251 € en 2023.
- Les dotations aux amortissements pour 1 016 €.
- Le résultat net de cet exercice se solde par un déficit de -79 444 € au 31 décembre 2024.

Commentaires sur le bilan :

- La valeur nette des immobilisations est de 2 292 € pour 2024 contre 1 391 € en 2023.
- Les créances s'établissent à 259 750 € pour 2024 contre 335 710 € en 2023.
- La trésorerie s'élevait à 215 673 € au 31 décembre 2024 contre 222 410 € au 31 décembre 2023.
- Au passif sont reprises les dettes pour un montant de 38 866 € et les fonds propres de 300 326 € auxquels se rajoute le résultat de cet exercice de -77 149 €.

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

Les membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale n'ont aucune remarque à formuler, le rapport financier 2024 est adopté à l'unanimité.

4. Vote des cotisations 2025

Recettes 2025 :

- Adhérents au Pays : 20 €/ structure - personne
- Carcassonne Agglo / CDC Montagne Noire (selon fiche DGF) : 0,90 €/habitant : 108 863.10 € pour Carcassonne Agglo et 6 689.70 € pour la CDC Montagne Noire.
- Les subventions européennes 2023-2024-2025 soit 206 601.98 € seront payés en ...2026 !
- **ATTENTION** : la Région Occitanie ne subventionne plus l'animation et la gestion des GAL soit une perte de 98 116,99 € sur la totalité du programme.

Cotisations externes :

- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) : 620 €
- Comité Régional du Tourisme d'Occitanie : 325 €
- CAUE de l'Aude : 350 €
- LEADER France : 750 €

Les membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale n'ont aucune remarque à formuler, les cotisations 2025 sont adoptées à l'unanimité.

4. Vote du budget prévisionnel 2025

Au cours de l'exercice 2025, l'activité de l'association sera la suivante :

Les produits d'exploitation seront d'un montant de **214 669.79 €**.

Ils comprennent :

- Cotisations (sur la base de 0.90 €/habitants) : Carcassonne Agglo = 108 863.10 € / CDC Montagne Noire = 6 689.70 € / Adhérents 2025 = 1 000 € pour un montant total de 116 552.80 €
- Subventions sur programme LEADER 2023-2027 : Animation Gestion LEADER = 98 116.99 €

Les charges d'exploitation seront d'un montant de **207 795 €**.

Elles comprennent :

- Services extérieurs (achats de fournitures, poste, photocopieur, frais téléphonique, loyer, taxe d'habitation, assurances, cotisations externes, EDF, bilan comptable 2024, entretien locaux...) pour un montant total de 27 517 €.
- Frais bancaires pour un montant total de 133 €
- Charges de personnel (rémunérations, frais de déplacement, charges sociales, impôts, mutuelle, Uniformation...) pour un montant total de 157 792 €
- Charges propres à la promotion (gestion site internet, salons, colloques, chevalet de fin d'année, maquette brochure bilan sur programme 2014.2020) pour un montant total de 22 353 €

Résultat provisoire positif de l'exercice 2025 d'un montant de 6 874,79 € qui servira en épargne pour la fin du programme en 2028.

Il est rappelé :

- Que vu le cycle de paiement différé du programme Leader, un excédent de budget n'est pas un point bloquant, car cette somme créera sur l'ensemble du programme 2023-2027 une épargne nécessaire pour assurer un démarrage positif au prochain programme 2027 - 2033.
- Que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.
- **Que les subventions « Animation gestion » 2023 (42 844,03 €), 2024 (65 640,96 €) et 2025 (98 116,99 €) ne seront versées qu'en 2026, ce qui nous demande de prévoir la trésorerie indispensable à la bonne marche de l'association.**

Les membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale n'ont aucune remarque à formuler, le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité.

5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion » du GAL 2023-2027 pour les années 2023 – 2024 – 2025

- **Animation - Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2023-2024 :**

Montant du projet : 135 606.24 €

LEADER : 108 484.99 € / Auto-financement : 27 121.25 €

- **Animation - Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2025 :**

Montant du projet : 122 646.24 €

LEADER : 98 116.99 € / Auto-financement : 24 529.25 €

Les membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale n'ont aucune remarque à formuler, la demande de subvention « Animation Gestion » du GAL 2023-2027 pour les années 2023 – 2024 – 2025 est adopté à l'unanimité.

6. Questions diverses

Coopération inter-GAL :

Prochaine coopération avec le **GAL Loches Touraine** en vue d'un rapprochement Chédigny Village Remarquable avec Fontiers Cabardès : un voyage de découverte sur Chédigny est prévu les 16, 17 et 18 septembre 2025 : merci de bien vouloir noter les dates.

Brochure projets réalisés 2014-2023 :

Une brochure reprenant les projets réalisés sur le GAL 2014-2023 est en cours de réalisation.

Les membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale n'ont pas d'autres questions.

La parole est aux membres de l'assemblée générale :

Monsieur COSTE Alain – Conseil Régional : C'est un programme européen qui a une réelle importance pour le territoire. Les résultats sont là, le GAL est une passerelle incontournable entre l'Europe et le territoire. Quand nous voyons que sur le programme précédent, la maquette a été dépensée à 99,12%, tout est dit, c'est une preuve d'efficacité, d'opérabilité de l'exercice.

Même si la Région s'est désengagée sur le fonctionnement des GAL, elle continue à maintenir un appui technique important (une quarantaine de salariés) aux services des GAL pour assurer une bonne continuité. Je tiens aussi à saluer l'équipe pour son efficacité, son management et l'accompagnement des porteurs de projet, ce qui contribue nettement à valoriser le territoire. C'est un supplément d'âmes à ses fonds européens qui ne sont pas moins austères.

Monsieur GROJEAN Xavier – Gîte Le Mas de l'Ecluse : Le projet financé par le GAL est une réussite, nous sommes complets pour 2025 et nous avons dû ouvrir les réservations pour 2026. Cela a permis de créer une certaine forme de maillage sur le territoire car nous travaillons avec des producteurs locaux et artisans des alentours. De plus, cette écluse de Villesèque à Caux et Sauzens qui était à l'abandon avant le dossier GAL, revit grâce à l'installation de Grains d'Art et à une reprise de l'entretien par les services de VNF.

Madame ARTAUZOUL Béatrice - Association Le Chat Barré : Jamais nous n'aurions réussi à perdurer sous cette forme, avec cette qualité d'artistes, de restauration, sans la subvention du GAL. C'est une grande réussite car la diversité culturelle de notre proposition amène la culture dans une zone rurale et propose également aux touristes, une activité originale.

Monsieur GARDEY DE SOOS Benoît – Domaine de Russol : Une belle réalisation avec une capacité d'accueil hors normes pour la Région Occitanie (350 personnes assises ou 535 personnes debout dans le Grand Chai + 3 autres petites salles de réunion) qui ne désemplit pas. En 2024, nous avons accueilli 31 manifestations (mariages, séminaires, manifestations culturelles, AG des Gîtes de France au niveau national...), un beau projet qui, sans l'aide du GAL et de la Région Occitanie pour la partie hébergement, n'aurait pas pu voir le jour.

Monsieur DURAND André – Moulin à Papier de Brousses et Villaret : Le GAL a permis de réaliser des travaux que nous n'aurions pas réalisés sans cette aide. Une très belle réalisation qui a atteint l'ensemble des objectifs que nous avions prévus.

L'assemblée générale se termine par la prise de parole de Monsieur Philippe Clergue, maire de Cabrespine, qui nous convie à un apéritif.

La présidente Tamara RIVEL lève la séance à 19h.

La Présidente,



Le Trésorier,

